

ARRÊTÉ N° C23-05-23

FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMISSIBLES À L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE, SESSION 2022/2023

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Maine et Loire ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux ;

Vu le décret n° 2007-113 du 29 janvier 2007 pris en application de l'article 10 du décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le décret n°2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B ;

Vu l'arrêté du 29 janvier 2007 fixant le modèle de document retraçant l'expérience professionnelle des candidats à certains examens professionnels de la fonction publique territoriale ;

Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu le décret n° 2020-437 du 16 avril 2020 modifié pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Vu le recensement des communes affiliées du Maine et Loire ;

Vu l'arrêté n° C22-09-62 en date du 15 septembre 2022 établi par le Centre de Gestion de Maine et Loire portant ouverture de l'examen professionnel d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, session 2022/2023 ;

Vu l'arrêté n° C23-02-03 en date du 3 février 2023 établi par le Centre de Gestion de Maine et Loire fixant la liste des membres du jury de l'examen professionnel d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, session 2022/2023 ;

Vu l'arrêté n° C23-02-05 en date du 7 février 2023 établi par le Centre de Gestion de Maine et Loire fixant la liste des candidats admis à concourir de l'examen professionnel d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, session 2022/2023 ;

Vu l'arrêté n° C23-02-07 en date du 23 février 2023 établi par le Centre de Gestion de Maine et Loire fixant la liste des concepteurs et correcteurs de l'épreuve écrite d'admissibilité de l'examen professionnel d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, session 2022/2023 ;

ARRÊTE

Article 1 : La liste des candidats admissibles à l'examen professionnel d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, session 2022/2023, est fixée ainsi qu'il suit par ordre alphabétique :

Nom et prénom	Nom de naissance	Autre(s) prénom(s)
ALLEMAND Nathalie	<i>née DURAND</i>	JULIETTE, GISÈLE
ALZAIX Tiffanie		Marie Ludivine
AVRIL Emilie		ADELINE
BARANGER HERAULT Florie	<i>née HERAULT</i>	Flany
BASTIEN Claire		Lise, Marie
BEILLARD Lathana		Jennifer
BEZIERS LA FOSSE - DAVID Anne	<i>née BEZIERS LA FOSSE</i>	Françoise Agnès
BIDET Pauline		Nelly Aline
BILLAUD Anne		
BILLY Anne-Laure		Marie Françoise
BOBINNEC Cecilia		
BOUDAUD Charline	<i>née BROSSARD</i>	Christine
BOUIN Nadège	<i>née DURAND</i>	
BOURGET Axel		
BOURMAUD Adeline		
BREMAND Aurélia	<i>née PINEAU LEMASSON</i>	Julie
BRESTEAU Marion		Sylvie Aline
BRIAND Patricia	<i>née FLEGEAU</i>	Anne Marie
BRIAND Anaïs		
BROHAN Sandra	<i>née DESSOMME</i>	
CAILLEAU Julie		Marie, Pierre
CHARLAULT Peggy		
CHENU Carole		Marie Laétitia
CHWILKOWSKI Didier		
CHÂTELAIN Karen	<i>née BOISROBERT</i>	Marie Noëlle
CHÉNEAU Laurène		
CIVEL Maud		Clémentine Marie
COEURD'ACIER Sabine	<i>née SUZANNE</i>	MARIE FRANCOISE
COFFIN Juliet		Sylvie
COITE Pascaline		Claudine Maryse
COQUERIE Morgane		
COSSARD Mathilde	<i>née BAUMONT</i>	Solène Jeanne
COURANT Florian		SEBASTIEN PHILIPPE
COUSIN Aline		CHANTAL DENISE
COUVERT Servane		Marie, Simone
DAMOUR Elise	<i>née BILLON</i>	
DAUGAN Florence	<i>née THOMMEROT</i>	Nicole, Marie
DAVENAT Marika		Stella Sabrina
DAVY Malika	<i>née AHFIR</i>	
DEMILLY Marie-Dominique		THERESE ODETTE
DESPAX Natacha		
DEVEAU Ludivine		Jeanine Joëlle
DUBREY Sandrine		MONIQUE CLAUDINE

DUGUET Sophie		MARIE BRIGITTE	Accusé de réception en préfecture N° 20230522-C23-05-23-AR Date de télétransmission : 22/05/2023 Date de réception préfecture : 22/05/2023
DUPONT Emeline	<i>née JOUBERT</i>		
DÉTANT Elsy		ANDRÉE JEANNE	
EPINEAU Stéphanie	<i>née RAIFFE</i>		
FOURNIER-VONGSAVATH Asoka	<i>née VONGSAVATH</i>		
GAUBERT Gwennaëlle		Gwendoline	
GAUTHIER Camille			
GAUTRET Marina	<i>née GODINEAU</i>	JOCELYNE	
GERMAIN Karine			
GIBOIRE Clarisse		JOCELYNE PATRICIA	
GOUEDARD Angelina	<i>née LE BIGOT</i>		
GRENAT Vanessa			
GUILLOU Nathalie	<i>née LESAGE</i>		
GUYOU Mégane		Madeleine	
HAYE BEAUPERE Adeline	<i>née BEAUPERE</i>		
HERBERT Adeline		MICHELINE, YOLANDE	
HOCHEDÉ Berengere	<i>née CHAUVEAU</i>	NELLY	
HUMEAU Aline	<i>née MOREAU</i>	MADELEINE GISELE	
IDMONT Carole	<i>née GIRARD</i>	SUZANNE	
JAMIN Eloïse			
JEROME Emmanuelle	<i>née MAILLARD</i>		
JUBAULT Sonia	<i>née BATAIS</i>	Paulette	
LANGLOIS Julie	<i>née PICARD</i>	HELENE	
LE BLEIZ Katell			
LEFEBVRE Aline	<i>née LIZÉE</i>	Maryse, Martine	
LEFORT Lydie	<i>née GODINEAU</i>	MARIE GEORGIA	
LEGAY Lindsay			
LIENARD Sandrine		Mathilde	
LUCIEN Ludivine		Monique Josiane	
MACÉ Stéphanie		Anita Patricia	
MONCEAU Andréa			
MOREAU Aurelie			
MOREAU Cécile	<i>née BOUET</i>	Marie Josèphe	
MORIN Solène		Clémence	
MOSSET Marion	<i>née PUISSAIS</i>	CHRISTELLE PATRICIA	
MÉNARD Carine	<i>née DELAUNAY</i>	Sonia Valérie	
MÉTIVIER Betty			
NAUDIN Lucille	<i>née BAYLE</i>		
NUAUD Murielle		Danielle	
OMNES Killian			
PALLUAULT Stéphanie	<i>née MARTIN</i>	Bernadette Gilles	
PINEAU Charlene	<i>née BLANVILLAIN</i>	MARTHE ELIANE MARINE	
PLOUZEAU Lise	<i>née LEROY</i>		
POIRIER Sophie		Paule Marie	
RABEAU Francine			
ROINSOLLE Paule	<i>née FOUQUERAY</i>	Christiane, Claudine	
SAULEAU Amandine	<i>née BOUILLÉ</i>	Valérie, Dominique	
SECHET Hélène	<i>née MOREAU</i>	Ghislaine Claude	
SUROT Alexandra		LYDIA	
TAFFU Céline	<i>née GIULIANO</i>	ANNIE	
TAUNAY Juline		Emeline Jeanne Lisa	
TERRIEN Andréa			

THÉVENY-DUARTE Adeline	née DUARTE	Liliane, Marie
TOUCHETEAU Magalie	née RICHARD	MARIE, PATRICIA
TYPHAINE Maillet	née CARRÉ	JOËLLE CHANTAL
YILDIZ Selin		
Nombre de candidats admissibles		99

Article 2 : L'épreuve orale d'admission de l'examen professionnel d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, session 2022/2023, aura lieu au parc des expositions d'Angers, route de Paris, Saint Sylvain d'Anjou à Verrières-en-Anjou.

Article 3 : Le présent arrêté, peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Monsieur le Directeur du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de Maine et Loire.

Fait à Angers le 22 mai 2023

E. MARQUET
Présidente du Centre de Gestion

Par délégation

